



Débit direct

Veillez envoyer l'autorisation de débit dûment complétée et signée à votre banque pour enregistrement. Dès que votre banque vous a renvoyé ce formulaire, nous vous prions de nous le faire suivre (**GE Money Bank SA, Card Services, Bändliweg 20, 8048 Zurich**). Nous procéderons alors au changement de type de paiement sur votre compte de carte de crédit.

Si vous souhaitez une procédure de paiement par débit direct à partir de votre compte postal, vous pouvez alors nous renvoyer directement l'autorisation de débit dûment complétée et signée. Un enregistrement auprès de la Poste Suisse n'est pas nécessaire.

Grâce à ce débit direct, les montants des factures mensuelles de votre Cosy MasterCard Conforama seront directement déduits de votre compte bancaire ou postal. À ce propos, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Le montant total de vos factures vous sera automatiquement débité huit jours ouvrables suivant la date de facturation. Cela exclut la possibilité de régler vos factures par paiements échelonnés.
- Si un débit de votre compte bancaire ou postal est refusé trois fois de suite, nous nous réservons le droit de résilier votre autorisation de débit direct.
- Nous prélevons des frais de traitement s'élevant à CHF 20.– pour tout débit de votre compte refusé par la banque ou la poste ou pour toute opposition injustifiée de votre part.

Les paiements des factures mensuelles se feront par débit direct, dès que vous recevriez la facture mensuelle pour votre Cosy MasterCard Conforama avec le bulletin de versement marqué avec des croix. En attendant que les paiements se fassent de cette façon, veuillez régler les factures mensuelles de votre M-Budget MasterCard comme d'habitude avec les bulletins de versement joints aux factures.

En cas de questions, nous restons volontiers à votre entière disposition au numéro de téléphone 0800 081 880.

